

*ou « Comment l'EPCC, par sa dimension explicite,  
peut vraiment améliorer la réussite des élèves ? »*

Pratiquant l'EPCC depuis plus de dix ans, j'ai très tôt mis en avant la dimension explicite comme un des atouts de la méthode. Cette caractéristique m'a rapidement paru cruciale sans que je puisse, au départ, avoir pleinement conscience des implications. Certains sociologues, spécialisés dans les questions d'éducation, ont souvent mis en avant le fait que l'École a parfois tendance à évaluer des compétences qu'elle n'enseigne pas. Cet état de fait révèle un dysfonctionnement qui, dans le pire des cas, explique le décrochage scolaire de certains. Parallèlement, chez la plupart des élèves, ce sentiment semble plus diffus. Beaucoup se disent que, décidément, rien ne sert de fournir des efforts d'investissement personnel pour être déçus, à coup sûr, du résultat final... Ainsi, le rapport de confiance nécessaire à la réussite scolaire peut être rompu.

On peut trouver une référence, dans les nouveaux programmes, à la nécessité d'enseigner plus explicitement pour permettre à tous d'accéder à la réussite scolaire. Sur un autre plan, le domaine 2 du Socle Commun de Compétences, Connaissances et de Culture ouvre le champ à des solutions innovantes pour outiller les élèves, particulièrement les plus fragiles sur un plan scolaire. Les enseignants qui hésiteraient encore à se lancer dans la pratique de l'EPCC peuvent trouver là une incitation forte et respectueuse de la nécessaire liberté pédagogique.

La notion de contrat inscrite dans l'EPCC propose un cadre rassurant mais exigeant. La confiance, quant à elle, naît du respect du contrat ainsi passé avec les élèves. Ils sont clairement prévenus des modalités d'évaluation et peuvent ainsi s'investir pleinement dans les apprentissages. Il s'agit là du premier niveau en terme d'approche explicite. La liste d'exercices, activités ou questions traités, communiquée aux élèves avant chaque évaluation, constitue le deuxième niveau et nécessite une appropriation en termes de stratégies. C'est pour cette raison que j'ai souhaité favoriser, au primaire, l'appropriation de cette liste en demandant aux élèves de réfléchir aux savoirs et savoir-faire sous-jacents. Dans un premier temps, ce travail se fait individuellement avant une validation collective. Chaque élève peut ainsi investir le champ offert par l'EPCC. Les enseignants savent bien que les très bons élèves réussissent quel que soit le type d'évaluation pratiqué car ils ont accès à la dimension implicite. L'EPCC constitue un outil puissant pour permettre à davantage d'élèves de mieux identifier les objectifs d'apprentissage. Certains s'empareront rapidement de cette opportunité, d'autres auront besoin de plus de temps pour entrer dans cette logique.

Cependant, on ne peut que reconnaître le bénéfice tiré, à long terme, par l'acquisition d'une méthode de travail qui servira chacun pour la suite de sa scolarité. Le dernier point réside dans la logique de la séance dite de « *Questions-Réponses* » placée avant l'évaluation. Pour rappel, André Antibi préconise d'inciter les élèves à poser des questions au cas où certains points de la liste ne soient pas suffisamment maîtrisés. La logique de confiance prend ici tout son sens car l'enseignant demande à chacun d'être à son tour explicite sur ses besoins. Cette phase propose à l'élève de réfléchir à ses réussites mais surtout à ses difficultés. Il est amené à les verbaliser, à l'oral ou à l'écrit, afin qu'une réponse ne soit apportée. L'enseignant peut, sur la base des questions posées, avoir un bon retour sur sa pratique. Les éventuels blocages sont en effet mieux repérés. Les réponses données seront adaptées, lors de la séance, au regard des difficultés mises en avant : reprise collective, consolidation par groupes homogènes et/ou hétérogènes avec élèves référents (*travail par îlots*), tutorat (*par binômes*), etc.

En résumé, on peut distinguer dans l'EPCC trois niveaux permettant l'instauration d'un véritable climat de confiance, propice à la réussite du plus grand nombre :

- Sur le long terme, le respect des modalités du contrat
- À moyen terme, l'appropriation par les élèves de la démarche
- À court terme, la mise en œuvre en classe des trois étapes au sein des séquences d'apprentissage

Pour finir, je souhaite livrer une citation qui me semble être révélatrice de l'importance du combat du MCLCM pour rétablir la confiance. Elle est l'œuvre d'un des soutiens historiques du MCLCM, Guy Brousseau, éminent didacticien et lauréat de la médaille Félix Klein : « *Toute activité n'existe que dans la mesure où elle est soumise à une évaluation. [...] Encore faut-il que toutes ces évaluations soient utilisables par les partenaires et adéquates à leur objet. Si les désirs ou les intérêts des protagonistes doivent se traduire par des exigences irréalisables ou par des concessions dommageables, les évaluations deviennent l'instrument d'un jeu pervers, source de tous les dérèglements et de tous les échecs* ».